



**Procès-verbal de la quarante-cinquième assemblée générale annuelle de
Tourisme Lanaudière, tenue le 23 mai 2023, au Moulin Neuf à l'Île-des-Moulins.**

PRÉSENCES (45 invités)

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. Archambault, Julien | Oktoberfest de Repentigny |
| 2. Beauséjour, Julie | Maison Louis-Cyr |
| 3. Bégin, Pierre | Groupe plein air Terrebonne |
| 4. Bellehumeur, Alain | Musée Gilles-Villeneuve |
| 5. Charest, Véronik | 33 Hectares |
| 6. Charpentier, Karine | CDBL |
| 7. Christin, Claude | Festival de Lanaudière |
| 8. Corbeil, Linda | Chalets Lanaudière |
| 9. Coulombe, Marie-Christine | Camp musical père Lindsay/Auberge du Lac
Priscault |
| 10. Demers, Claude | Festival Octenbulle de Mascouche |
| 11. Des Alliers, Nathalie | Ville de Lavaltrie |
| 12. Desrosiers, Pierre-Olivier | Libre entrepreneur S.E.N.C. |
| 13. Dubois, Joane | Société de développement du centre-ville de
Joliette |
| 14. Durand, Céline | Corporation des fêtes du 350 ^e anniversaire de la
ville de Terrebonne |
| 15. Flamand, Debby | Manawan |
| 16. Forget, Véronique | Rawdon Golf Resort |
| 17. Garceau, Caroline | Domaine de l'ours de la montagne |
| 18. Gaudet, Eve | Club de golf Montcalm |
| 19. Gosselin, Yannik | Les Boisés de la Rivière Noire |
| 20. Joly, Michelle | Municipalité de Chertsey |
| 21. Lagacé, Mathieu | Pépinière Villeneuve |



22. Lapointe, David	SDPRM
23. Laprise, Suzie	Complexe Atlantide
24. Lebel, Patricia	Ville de Mascouche
25. Leclerc, Julie	Marché public de Chertsey
26. Lefrançois, Marc-Antoine	Arbraska Rawdon
27. Lemercier, Sophie	Culture Lanaudière
28. Martineau, Mathieu	Ski Garceau
29. Massé, Patrick	MRC de Montcalm
30. Morand, Philippe	Havre Familial
31. Morin, Robert	Ville de Terrebonne
32. Morissette, Maryse	Centre plein air l'Étincelle
33. Paquin, Raymond	Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne
34. Paradis, Marieve	Ascension Sports
35. Parent, Caroline	Diffusion Hector-Charland
36. Perreault, Guillaume	Groupe plein air Terrebonne
37. Pilon, Alexandra	Estonia Hébergement Nature
38. Ratelle-Valade, Corinne	BESIDE Habitat
39. Rousseau, Catherine	Château Joliette
40. Rousseau, Luc	Concept B
41. Sarrazin, Odette	Marché Brandon
42. Sauriol, Agathe	Marché de Noël de L'Assomption
43. Smismans, Monique	Auberge Le Cheval Bleu
44. Sun, Léa	Auberge La Montagne Coupée
45. Vaes, Julie	Bleuetière Asselin



INVITÉS NON-VOTANTS (18)

- | | |
|------------------------------|---|
| 1. Beaupré, Marie-Josée | Tourisme Les Moulins |
| 2. Boyer, Aryane | Municipalité de Sainte-Julienne |
| 3. Chagnon, Kathleen | MRC Matawinie |
| 4. Couture, Marie-Pier | Corporation des fêtes du 350 ^e anniversaire de la
Ville de Terrebonne |
| 5. Fournel, Hugues | BESIDE Habitat |
| 6. Gendron, Corinne | MRC Les Moulins |
| 7. Lagacé, Jérémie | MRC de d'Autray |
| 8. Lamarche, Patrick | Domaine de l'ours de la montagne |
| 9. Lebel-Alexandre, Laurence | Libre entrepreneur S.E.N.C. |
| 10. Lefebvre, Emmanuelle | SADC Matawinie |
| 11. Mercier, Éric | Flexia Conseil |
| 12. Moreau, Annie-Claude | MRC de Montcalm |
| 13. Moreau, Lyne | Ville de Mascouche |
| 14. Moreau, Sophie | À l'abri du Loup |
| 15. Paquette, Normand | Festival de Lanaudière |
| 16. Saphiro, Véronique | Camp familial St-Urbain |
| 17. Therrien, Stéphanie | MRC de Montcalm |
| 18. Verville, Julien | Chalets Lanaudière |



PERSONNEL DE TOURISME LANAUDIÈRE (15)

Aubuchon, Marie-Pier

Asselin, Noémie

Bernier, Karolane

Brochu, Denis

Brunet-Doré, Florence

Coutu, Pascale

Desjardins, Elaine

Hédreux, Aurélia

Labrie, Josianne

Martin, Jennifer

Muloin-Robitaille, Marilou

Muckle-Poulin, Salomé

Olney, Nancy

Saunders, Jason

Vèque, Léonard

Pour un total de 78 participants



1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente d'assemblée, Agathe Sauriol, souhaite la bienvenue aux participants de la quarante-cinquième assemblée générale annuelle.

2.0 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente déclare l'assemblée ouverte à 13 h 15.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monique Smismans,
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Proposition 23-01 adoptée à l'unanimité

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 44^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MAI 2022

Il est proposé par Alain Belhumeur,
QUE le procès-verbal de la quarante-quatrième assemblée générale annuelle du 17 mai 2022 soit accepté tel que présenté.

Proposition 23-02 adoptée à l'unanimité

5.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022 VÉRIFIÉS

La présidente de l'assemblée invite Guy Chartrand, de la firme Boisvert & Chartrand, à venir faire la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2022 (copie de ces états financiers est jointe au livre des minutes). Monsieur Chartrand présente le détail des états financiers, de même qu'un rapport concernant les activités financières de la Loi 76 et se dit disponible pour répondre aux questions des membres.

Il est proposé par Catherine Rousseau,

QUE les états financiers vérifiés au 31 décembre 2022 préparés par la firme comptable Boisvert & Chartrand soient adoptés tels que présentés, avec un excédent des REVENUS sur les dépenses de 820 743 \$, combinant l'administration générale de Tourisme Lanaudière et la taxe sur l'hébergement.

Proposition 23-03 adoptée à l'unanimité

Monsieur Chartrand quitte la rencontre.



6.0 RECOMMANDATION POUR NOMINATION DU VÉRIFICATEUR FINANCIER

Aucune soumission n'a été reçue à cette date et la firme Boisvert Chartrand a mentionné l'impossibilité de renouveler le mandat.

7.0 MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les membres participants à l'assemblée générale sont informés qu'il n'y a pas de modifications aux règlements généraux.

8.0 MODIFICATION AUX TAUX DE COTISATION

En septembre, des modifications à la charte des taux de cotisations ont été apportées et approuvées par le CA.

Voici le nouveau système proposé pour les inscriptions supplémentaires et d'adhésions au cours de la prochaine année :

- Tarif des inscriptions supplémentaires à 50 % du tarif lié à la catégorie ajoutée.
- Adhésions tardives :
 - o Janvier jusqu'à la date limite pour intégration au guide : même tarif.
 - o Après la date limite pour intégration au guide : prorata calculé sur le mois suivant.
- Adhésion automne :
 - o Sans frais à partir du premier septembre (donc, à partir d'une démarche entreprise en août) ; pour bénéficier de cette gratuité, le nouveau membre doit toutefois acquitter son adhésion de l'année subséquente dès l'adhésion.

Il est proposé par Karine Charpentier,

QUE les modifications aux taux de cotisation soient adoptées telles que proposées.

Proposition 23-04 adoptée à l'unanimité



9.0 RAPPORT DES ACTIVITÉS 2022

Agathe Sauriol, Denis Brochu, Elaine Desjardins, Jason Saunders présentent le rapport des activités 2022 (copie est jointe au livre des minutes).

On invite également des membres de l'équipe à intervenir brièvement dans leur champ d'expertise respectif et présenter un résumé des dossiers qui les ont majoritairement occupés au cours de l'année 2022.

10.0 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION ET BUDGET 2023

Denis Brochu, avec l'aide d'Elaine Desjardins et de Jason Saunders, présente aux participants le plan d'action et le budget 2023 de Tourisme Lanaudière.

11.0 ÉLECTIONS

11.1 Nomination du président et du secrétaire d'élection

Il est proposé par Monique Smismans,

QUE Agathe Sauriol, et Marie-Pier Aubuchon, directrice administrative, soient respectivement nommées présidente et secrétaire d'élection.

Proposition 23-05 adoptée à l'unanimité

11.2 Explication de la procédure d'élection

La présidente d'élection, Agathe Sauriol, informe les membres de l'assemblée que le comité d'élection de cette année était formé de Denis Brochu, Marie-Pier Aubuchon et Caroline Parent.

Elle rappelle que l'avis de convocation, accompagné de la liste des postes disponibles et des bulletins de candidature, ont été envoyés par courriel à tous les membres le 21 avril dernier, soit un mois avant l'assemblée générale, comme le stipulent nos règlements généraux.

Pour postuler, les candidats devaient être membres en règle, c'est-à-dire avoir acquitté leur cotisation dans les délais prescrits et, pour les nouveaux membres, avoir été approuvés par le conseil d'administration ; les gens avaient jusqu'au 16 mai 2022 pour postuler et faire parvenir leur bulletin de mise en candidature.

Les postes en élection sont les numéros impairs puisque nous sommes à une année impaire et les administrateurs seront élus pour 2 ans.

Nous avons reçu, dans les délais prescrits, neuf (9) candidatures au conseil d'administration, pour cinq (5) postes à combler.



Le comité d'élection s'est assuré de l'éligibilité de toutes les candidatures et huit (8) candidatures ont été retenues.

Nous avons par la suite préparé la liste officielle des sièges du CA en élection en tenant compte du fait qu'il ne peut y avoir plus de deux (2) administrateurs provenant d'une même municipalité ni plus de trois (3) provenant d'une même MRC à l'exception des postes 9 et 10 qui sont ouverts à tous les membres, sans restriction.

Le poste 11 (coopté) est pourvu par les administrateurs élus afin de combler un besoin de compétence complémentaire jugé pertinent par le conseil d'administration.

Nous avons également distribué les bulletins de vote à tous les membres délégués présents à leur arrivée.

Les postes en élection au CA sont les postes 1, 3, 5, 7 et 9.

Tous les administrateurs sortants ont déposé leur candidature afin de renouveler leur mandat.

Avant de procéder aux élections, nous invitons nos huit (8) candidats à s'exprimer brièvement pour se présenter à nous. (Voir le cahier des candidats.)

11.3 Élection des administrateurs du conseil d'administration

On débute les élections du conseil d'administration 2023-2024 en rappelant que tous les administrateurs élus seront d'office sur la Table d'orientation et en vérifiant si les candidats maintiennent leur candidature.

Aux postes numéro 1 et 7, nous avons reçu trois (3) candidatures :

- Linda Corbeil de Chalets Lanaudière (sortante du poste numéro 7)
- Monique Smismans de l'Auberge du Cheval Bleu (sortante du poste numéro 1)
- Steve Lacas de l'Archiv Immo inc. (nouveau postulant)

Steve Lacas se désiste pour ce poste, donc Linda et Monique sont élues par acclamation.

Au poste numéro 3, nous avons reçu deux (2) candidatures :

- Manon Fortin
- Annabelle Fréchette

Après un vote, Annabelle Fréchette est réélue pour ce poste.

Au poste numéro 5, nous avons reçu deux (2) candidatures, mais monsieur Beauregard se désiste pour ce poste. Agathe Sauriol est donc élue par acclamation.

Au poste numéro 9, nous n'avons reçu qu'une seule candidature, Claude Christin, mais comme monsieur Beauregard est toujours en liste pour ce poste, nous devons procéder à une élection. Après un vote, Michel Beauregard est réélu pour ce poste.



Les candidats élus au conseil d'administration sont :

Poste 1 — Attraites et activités	Monique Smismans, réélue
Poste 3 — Hébergement	Annabelle Fréchette, réélue
Poste 5 — Partenaires	Agathe Sauriol, réélue
Poste 7 — Services touristiques	Linda Corbeil, réélue
Poste 9 — Catégorie libre	Michel Beauregard, réélu

En ce qui a trait au poste coopté, l'administrateur sera nommé par le conseil d'administration, comme prévu aux règlements généraux.

12.0 RÉSOLUTION DE RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Linda Corbeil,

QUE les actes des administrateurs membres du conseil d'administration de l'année 2023 soient ratifiés par l'assemblée générale annuelle.

Proposition 23-06 adoptée à l'unanimité



13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monique Smismans,
QUE l'assemblée soit levée à 15 h 45.

Proposition 23-07 adoptée à l'unanimité

KB VRAIE COPIE CONFORME

APPROUVÉE PAR

ET

PAR
